

10.4 Niveaux de formation

Jusqu'au début des années 2000, un enfant sur trois âgé de 2 ans était scolarisé. Le **taux de scolarisation** des enfants de 2 ans s'est ensuite orienté à la baisse. Il a ainsi été divisé par trois entre 1999 et 2012. Il s'est depuis stabilisé et oscille autour de 12 % depuis 2012. À la rentrée 2016, il s'établit à 12,0 %, en légère hausse (+ 0,4 point) par rapport à 2015. Depuis 2000, le second degré comprend des élèves en moyenne plus jeunes, en lien avec la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège. Dans l'enseignement supérieur, la scolarisation est en hausse depuis 2000 chez les jeunes de 20 à 25 ans. À la rentrée 2016, le taux de scolarisation en apprentissage varie peu chez les jeunes âgés de 15 à 28 ans. Il recule chez les 16 à 17 ans tandis qu'il est stable ou augmente légèrement pour les autres.

L'**espérance de scolarisation** augmente à la rentrée 2016. Les taux de scolarisation par âge constatés pendant l'année 2016-2017 permettent d'espérer, pour un jeune alors âgé de 15 ans, une **formation initiale** d'environ 6,4 années dont 3,0 années dans l'enseignement supérieur.

Un des objectifs de la stratégie européenne de Lisbonne est d'abaisser la part des **sorties précoces du système éducatif** à 10 % en 2020. En 2017, 8,9 % des Français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales avec au plus le diplôme national du brevet et ne sont pas en situation de formation.

À la session 2017, la **proportion de bacheliers dans une génération** est de 78,7 %,

contre 25,9 % à la session 1980. Cette forte hausse résulte essentiellement de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel depuis sa création au milieu des années 1980. Suite à la réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire en 2008, le report des effectifs du **brevet d'études professionnelles (BEP)**, où il ne reste plus aucun élève inscrit depuis la rentrée 2012, bénéficie aux effectifs suivant le cursus du baccalauréat professionnel (de la seconde à la terminale). Ils passent ainsi de 191 000 élèves en 2005 à 532 000 en 2017.

En 2016-2017, le nombre d'**apprentis** progresse par rapport à l'année précédente (+ 1,7 %) pour s'établir à 412 300. Le **niveau de formation V** accueille 160 000 apprentis. Il varie peu en un an (+ 0,2 %) du fait de la stagnation des apprentis préparant le **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)**. Celui-ci domine encore mais il ne regroupe plus que 36 % de l'ensemble des apprentis, contre 50 % en 2000-2001. Le niveau IV accueille, quant à lui, 24 % des apprentis. Il décroît (- 1,7 % en un an) avec une baisse des apprentis en baccalauréat professionnel et en brevet professionnel. L'apprentissage dans l'**enseignement supérieur** progresse, pour sa part, par rapport à 2015 (+ 5,9 %). Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** y occupe toujours une place prépondérante. Les autres formations du supérieur attirent 22 % des apprentis, contre 6 % en 2000-2001. ■

Définitions

Niveau de formation : la nomenclature nationale des niveaux de formation (fixée en 1969 par la Commission statistique nationale) sert à répartir les élèves selon leur niveau de formation et à repérer le niveau atteint au terme de leur formation initiale. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Apprenti, brevet de technicien supérieur (BTS), brevet d'études professionnelles (BEP), certificat d'aptitude professionnelle (CAP), classification internationale type de l'éducation (Cite), enseignement supérieur, espérance de scolarisation, formation initiale, formation professionnelle continue, proportion de bacheliers dans une génération, sorties précoces du système éducatif, taux de scolarisation : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'apprentissage au 31 décembre 2017 », *note d'information* n° 18. 21, Depp, septembre 2018.
- « Regards sur l'éducation », *Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, septembre 2018.
- « Repères et références statistiques 2018 », Depp, août 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Apprentis selon le diplôme préparé

	2000	2016
CAP	183 997	148 436
BEP	52 974	///
Autres diplômes de niveau V	8 362	11 562
Brevet professionnel	31 195	39 429
Baccalauréat professionnel	33 404	50 073
Autres diplômes de niveau IV	4 756	10 312
Diplômes du supérieur	51 186	152 454
<i>dont</i> : BTS	27 800	62 830
<i>licences</i>	692	18 122
<i>diplômes ingénieurs</i>	4 644	20 901
Total des apprentis	365 874	412 266
Préapprentissage ¹	10 184	5 097

1. Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA), classe d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA), dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).
Champ : France hors Mayotte en 2000.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Taux de scolarisation par âge

	en %			
	2000	2005	2010	2016
2 ans	34,6	24,5	13,6	12,0
3 ans	100,0	100,0	98,0	97,5
4 ans	100,0	100,0	99,5	100,0
5 ans à 7 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
8 ans	100,0	100,0	100,0	99,9
9 ans	100,0	100,0	99,4	99,1
10 ans	100,0	100,0	98,6	98,6
11 ans	100,0	100,0	99,2	98,9
12 ans	100,0	100,0	98,4	98,1
13 ans	100,0	100,0	98,4	98,0
14 ans	99,3	99,6	98,1	98,0
15 ans	98,4	97,5	97,4	97,4
16 ans	96,5	96,6	94,2	94,3
17 ans	91,6	92,0	90,2	92,2
18 ans	79,6	78,8	77,0	78,0
19 ans	65,7	65,0	64,5	65,3
20 ans	51,4	51,9	51,9	53,3
21 ans	40,5	40,6	41,3	43,2
22 ans	33,3	32,8	33,1	36,4
23 ans	24,7	23,5	24,3	27,2
24 ans	17,2	15,8	16,3	18,1
25 ans	11,4	11,1	10,5	11,8

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, enseignement public et privé, y c. scolarisation en apprentissage.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

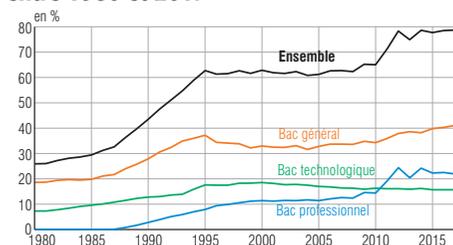
Diplôme le plus élevé selon l'âge en 2017

	en %		
	Ensemble	<i>dont</i>	
		25 à 34 ans	35 à 64 ans
Sans diplôme, CEP, brevet des collèges	21,6	13,9	33,3
CAP, BEP	25,2	19,0	30,5
Baccalauréat	17,7	22,6	13,2
Bac + 2	14,2	14,1	10,6
Diplôme supérieur à Bac + 2	20,9	30,1	12,2
Non déterminé	0,3	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
Part de bacheliers ou plus	52,8	66,7	35,9
Part de diplômés du supérieur	35,1	44,2	22,8

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Part de bacheliers dans une génération entre 1980 et 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000 et France métropolitaine + DOM hors Mayotte à partir de 2001. Lecture : en 2017, 78,7 % des jeunes en âge de passer le baccalauréat sont bacheliers.

Note : indicateur calculé à partir des différents recensements de la population. Sources : Depp ; Insee ; ministère en charge de l'agriculture.

Dépense pour la formation continue selon le public bénéficiaire

	en milliards d'euros			
	2015 (r)	2016	Structure en %	Évolution 16/15 en %
Jeunes (moins de 26 ans en général) ¹	7,4	7,7	29,4	3,2
Apprentissage	5,3	5,5	20,9	2,4
Alternance, professionnalisation	1,1	1,2	4,8	10,5
Autres formations	1,0	1,0	3,7	-0,6
Demandeurs d'emploi ¹	4,8	5,7	21,9	19,1
Actifs occupés du secteur privé ¹				
(hors dépenses directes des entreprises)	6,7	6,8	26,0	1,4
Agents du secteur public ²	5,5	5,6	21,5	2,5
Investissement ³	0,3	0,3	1,2	-3,5
Total	24,7	26,1	100,0	5,6

1. Une partie des dépenses bénéficiant aux jeunes sont classées avec les actifs occupés (plan de formation,...) ou les personnes en recherche d'emploi (jeunes bénéficiant de l'Aref, ...). 2. Hors investissement.

3. Y c. l'investissement pour les agents du secteur public.

Source : Dares.

Niveau d'éducation dans quelques pays de l'UE en 2017

	Jeunes ayant quitté prématurément l'école ¹			Population ayant terminé au moins le 2 nd cycle du secondaire ²
	Fillles	Garçons	Total	
Allemagne	9,0	11,1	10,1	86,5
Autriche	5,8	9,0	7,4	85,0
Belgique	7,3	10,4	8,9	76,8
Danemark	6,2	11,3	8,8	81,3
Espagne	14,5	21,8	18,3	59,1
Finlande	6,9	9,5	8,2	88,3
France	7,2	10,5	8,9	78,4
Grèce	4,9	7,1	6,0	72,9
Irlande	3,9	6,2	5,1	82,0
Italie	11,2	16,6	14,0	60,9
Luxembourg	4,6	9,8	7,3	76,4
Pays-Bas	4,6	9,4	7,1	78,4
Pologne	3,9	6,0	5,0	92,1
Portugal	9,7	15,3	12,6	48,0
Rép. tchèque	6,7	6,8	6,7	93,8
Roumanie	18,1	18,0	18,1	77,9
Royaume-Uni	9,0	12,1	10,6	80,1
Suède	7,2	8,2	7,7	85,3
UE	8,9	12,1	10,6	77,5

1. Personnes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le 1^{er} cycle du secondaire et qui ne suivent aucune formation.

2. Personnes de 25 à 64 ans ; Cite 2011 niveaux 3-8.

Source : Eurostat (extraction du 15 novembre 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	LuminaireS	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

- Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales